



Marcoussis, le 9 mai 2014

AVIS HEBDOMADAIRE n°982

**CHAMPIONNAT DE FRANCE HONNEUR
MODIFICATION DES DATES DE RENCONTRES DE LA PHASE FINALE**

Suite à une réclamation déposée par l'ENTENTE RCCS BRETIGNY lors la rencontre de barrage Honneur l'opposant à l'US JOUÉ le 5 mai dernier, la Commission Fédérale des Règlements réunie le 7 mai 2014, a décidé que cette rencontre devait être un « match à rejouer ».

Cette décision a pour effet de reporter la rencontre de 1/32^{ème} de finale qui doit opposer le DIEPPE UC au vainqueur du match de Barrage précédemment cité.

En conséquence, le Président de la Commission des Epreuves Fédérales a décidé de modifier le calendrier des oppositions de la phase finale du championnat de France HONNEUR comme suit :

11 mai 2014 :

- 1/32^{ème} de Finale : 31 rencontres à disputer (déjà saisies et visibles sur le site de la Fédération)
- Barrage Honneur : US JOUÉ / ENTENTE RCCS BRETIGNY

18 mai 2014 :

- 1/32^{ème} de Finale : DIEPPE UC / US JOUÉ
OU
DIEPPE UC / ENTENTE RCCS BRETIGNY
- 1/16^{ème} de finale : 15 rencontres

25 mai 2014 :

- 1/16^{ème} de Finale : Le vainqueur du 1/32^{ème} de finale du 18 mai 2014 contre un autre club qualifié le 11 mai

- 1/8^{ème} de Finale : 7 rencontres.

1^{er} juin 2014 :

- 1/8^{ème} de Finale : Le vainqueur du 1/16^{ème} de finale du 25 mai 2014 contre un autre club qualifié le 18 mai.

8 juin 2014 :

- 1/4 de Finale : 4 rencontre

15 juin 2014 :

- 1/2 Finales : 2 rencontres

22 juin 2014 :

- Finale

Cette disposition est immédiatement applicable.

Le Secrétaire Général



Alain DOUCET

Destinataires :

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur

Messieurs les Présidents des Comités Territoriaux

Mesdames, Messieurs les Présidents des Clubs participant aux phases finales du Championnat de France Honneur

Ligue Nationale de Rugby

Personnel de la FFR